

Le 1^{er} juin 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le lundi 1er juin 2015, de 20 h 00 à 21 H 12 en la salle de l'édifice municipal, au 5, route 287, Saint-Denis-De La Bouteillerie, sous la présidence de M. Jean Dallaire, maire, à laquelle assistaient :

Mme Annick Mercier, conseillère
Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère
Mme Hélène Dumont, conseillère
M. Christian Lévesque, conseiller
M. Réal Lévesque, conseiller (absent)
M. Denis Moreau, conseiller

formant quorum

Mme Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum

Le quorum étant respecté, M. le maire déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

119-2015

Madame la directrice générale fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour suivant soit adopté.

1. Ouverture de la séance, constatation du quorum et moment de réflexion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2015
4. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 mai 2015
5. Approbation et autorisation des comptes à payer
6. Dépôt du rapport budgétaire au 1er juin 2015 pour la période de janvier à mai 2015
7. Dépôt des indicateurs de gestion 2014
8. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies
9. Rapport d'organismes
10. Recommandations du Comité consultatif en urbanisme
 - Système tertiaire avec désinfection (lampe UV)
 - Schéma d'aménagement
11. Résolution afin de modifier l'annexe IV de la politique de gestion contractuelle
12. Défi-Vélo André Côté
 - Demande de commandite
 - Résolution autorisant le passage des cyclistes dans la Municipalité
13. Correspondance
14. Autres sujets
15. Période de questions
16. Clôture et levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2015

120-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance du 4 mai 2015 soit adopté tel que soumis aux membres du conseil lors de la présente séance.

4. Suivi du procès-verbal de la séance du 4 mai 2015

M. Jean Dallaire, maire, fait le suivi du procès-verbal de la séance du 4 mai 2015.

121-2015

5. Approbation et autorisation des comptes à payer

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le Conseil municipal approuve les comptes, tels que détaillés à la liste ci-après annexée, pour un montant de 78 354,17 \$ et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à en effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes.

6. Dépôt du rapport budgétaire au 1^{er} juin 2015 pour la période de janvier à mai 2015

Tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal, la directrice générale et secrétaire-trésorière remet le rapport budgétaire trimestriel en date du 1^{er} juin 2015 à chacun des membres du Conseil.

7. Dépôt des indicateurs de gestion 2014

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, M. Jean Dallaire, maire, procède au dépôt du résultat des indicateurs de gestion pour l'année 2014.

8. Rapport de la Régie Inter municipale du service des incendies

M. Christian Lévesque, informe les membres du conseil que la Régie est en attente de l'annonce de la nomination du nouveau coordonnateur qui devrait se concrétiser dans les prochains jours.
Suite à cette nomination, divers règlements seront revus et/ou établis.

9. Rapport d'organismes

M. Christian Lévesque, conseiller informe les membres du conseil que l'événement « le Grand Salon des produits régionaux » suit son cours et que l'activité s'annonce être un succès.

10. Recommandations du Comité consultatif en urbanisme

- *Système tertiaire avec désinfection (lampe UV)*

Les membres du CCU se sont réunis et recommandent au conseil municipal de procéder à l'adoption d'un règlement ***pour l'installation, l'utilisation et la prise en charge, par la municipalité, de l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.***

Avis de motion

Mme Marie-Hélène Dumais, conseillère donne avis de motion que lors d'une séance ultérieure de ce conseil un règlement *pour l'installation, l'utilisation et la prise en charge, par la municipalité, de l'entretien des systèmes de traitement tertiaires de désinfection par rayonnement ultraviolet des résidences isolées sur le territoire de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie* sera présenté pour adoption.

- *Schéma d'aménagement*

Les membres du CCU recommandent aux membres du conseil d'accepter le Schéma d'aménagement à 2,95 ha.

Il s'agit des terrains derrière l'Église qui ont été, par l'autorisation de la CPTAQ, classés en zone blanche.

Afin de réaliser le nouveau Schéma d'aménagement de la MRC, la MAMOT a demandé que la condition suivante soit inscrite au Schéma :

Que le développement domiciliaire soit axé en priorité sur une superficie de 2.95 ha, situé au nord du ruisseau.

11. Résolution afin de modifier les Annexes II et IV de la politique de gestion contractuelle

CONSIDÉRANT QUE lors de la tenue du dernier Comité de sélection pour l'appel d'offres en service d'ingénierie, les membres du comité se sont rendu compte que les Annexes II et IV de la politique de gestion contractuelle manquaient de précisions;

CONSIDÉRANT QUE depuis l'adoption de la politique de gestion contractuelle, la municipalité a procédé à des changements désignant le nom de la municipalité;

122-2015

Il est proposé par Mme Annick Mercier

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'apporter les modifications à la politique de gestion contractuelle tel que soumis aux membres du conseil comme suit :

- À chacune des pages de la politique de gestion contractuelle, le nom de la municipalité sera écrit tel qu'il a été officialisé par la Commission de toponymie, soit; municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie;
- Les Annexes II et IV seront modifiées afin d'apporter une meilleure compréhension.

12. Défi-Vélo André Côté

Demande de commandite

Un courriel a été envoyé à la Municipalité par Mme Sophie Gendron à l'effet qu'elle participera au Défi-vélo André Côté le 27 juin prochain. Une invitation à parrainer cette activité est faite et peut se concrétiser par un don.

CONSIDÉRANT

l'importance de la cause, soit de recueillir des fonds pour la Fondation des soins palliatifs André-Côté;

123-2015

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais

Et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité apporte sa participation financière pour un montant de 100 \$ et que ce montant serve à parrainer Mmes Sophie Gendron, Caroline Boutin et Dorisse St-Pierre de Saint-Denis.

Résolution autorisant le passage des cyclistes dans la municipalité

Les participants au Défi-Vélo André Côté passeront dans la municipalité dans la journée du 27 juin 2015 pour se rendre dans d'autres municipalités.

Bien que la municipalité n'a pas besoin de s'impliquer afin d'assurer la sécurité des cyclistes ou gérer la circulation, les organisateurs demandent à la municipalité une autorisation écrite leur accordant le droit de passage dans la municipalité.

124-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents qu'une autorisation écrite soit envoyée aux organisateurs du Défi-Vélo André Côté.

13. Correspondance

13.1 Gouvernement du Québec

Ministre des Transports

Annonce d'une subvention dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local pour un montant de 37 753 \$.

13.2 Sophie Gendron

Mme. Gendron remercie la Municipalité pour le don qu'elle a reçu dans le cadre du défi tête rasée pour Leucan. Mme Gendron a été en mesure de remettre à l'organisme un montant de 1 900 \$.

13.3 Coalition québécoise pour le contrôle du tabac

Résolution demandant au gouvernement du Québec la révision de la *Loi sur le tabac*

CONSIDÉRANT

le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique et l'adoption, le 16 septembre 2014, d'une motion demandant au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la *Loi sur le tabac*, pour que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec;

CONSIDÉRANT

la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la *Loi sur le tabac*;

CONSIDÉRANT

qu'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

CONSIDÉRANT

que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

CONSIDÉRANT

qu'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10 % dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la *Loi sur le tabac*;

CONSIDÉRANT

que pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

CONSIDÉRANT

que le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants;

125-2015

Il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie :

- 1- exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;
- 2- invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10 % dans 10 ans » lors de la révision de la *Loi sur le tabac*.

13.4 Municipalité de Rivière-Ouelle

Remerciements à la municipalité pour son appui à la promotion du nouveau réseau cyclable de Rivière-Ouelle et ses environs.

14. Autres sujets

Anne Desjardins, Directrice générale informe les membres du conseil que :

14.1 *Installation d'un réseau du côté de la patinoire;*

Une demande lui ayant été formulée afin d'offrir l'application Wi-Fi du côté de la patinoire.

CONSIDÉRANT

que lors d'événements qui se tiennent dans les locaux de la patinoire, nombreux sont ceux qui souhaiteraient pouvoir avoir accès à une application Wi-Fi;

		que de plus en plus d'évènements se tiennent dans les locaux de la patinoire;
CONSIDÉRANT CONSIDÉRANT		qu'une demande de soumission a été faite auprès de Informatique IDC;
CONSIDÉRANT		que Informatique IDC prend en charge tout le câblage nécessaire au fonctionnement du Wi-Fi et d'une application limitée et sécuritaire;
CONSIDÉRANT		que la soumission de Informatique IDC s'élève à 706 \$ plus taxes;
EN CONSÉQUENCE, 126-2015		il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de Informatique IDC pour l'installation d'un accès réseau du côté de la patinoire pour un montant de 706\$ plus taxes.
CONSIDÉRANT	14.2	Nettoyage des tables que depuis l'achat des tables un nettoyage en profondeur n'avait pas été fait;
CONSIDÉRANT		qu'avec les nombreuses demandes de location des tables et le transport de celles-ci à divers endroits;
CONSIDÉRANT		que la municipalité a fait appel à Mme Pauline Milliard Beaulieu pour nettoyer en profondeur toutes les tables;
CONSIDÉRANT		que Mme Milliard Beaulieu a investi 9 h 30 de son temps pour nettoyer lesdites tables;
EN CONSÉQUENCE, 127-2015		il est proposé par Mme Marie-Hélène Dumais Et résolu à l'unanimité des membres présents de dédommager Mme Milliard Beaulieu pour un montant total de 120 \$.
CONSIDÉRANT QUE	14.2	Que le chèque soit émis immédiatement. Climatisation de la salle multidisciplinaire la municipalité a eu l'opportunité d'inscrire dans sa programmation des travaux TECQ 2014-2018 dans la catégorie Infrastructures municipale – Type d'ouvrage : centre communautaire, la climatisation de la salle multifonctionnelle;
CONSIDÉRANT QUE		plusieurs systèmes de climatisation ont été offerts;
CONSIDÉRANT QUE		le système le mieux approprié qui nous a été offert serait l'installation d'un système de climatisation sur le toit et qui diffusera dans les bouches d'aération actuelle;
CONSIDÉRANT QUE 128-2015 EN CONSÉQUENCE,		le système a été proposé par Jalbertech au coût de 15 804 \$ avant taxes installation incluse; il est proposé par M. Christian Lévesque Et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder à l'achat d'un système de climatisation de Jalbertech Entrepreneur électricien au montant de 15 804\$ plus taxes.
	14.3	Remplacement en conciergerie La municipalité a reçu la lettre de démission de Madame Carole Beaulieu, concierge du Complexe municipal. Madame Nicole Moreau avait déjà manifesté un intérêt par l'envoi d'une offre de services lorsque la municipalité avait décidé d'ouvrir un poste. Étant donné le cours délai que Mme Beaulieu a donné à la municipalité et que cette dernière ne bénéficiait pas assez de temps pour aller en appel d'offres de service, l'entretien du Complexe municipal a été confié à Mme Nicole Moreau qui assurera l'entretien du Complexe Municipal jusqu'à la fin du contrat, soit le 31 décembre 2015. Mme Annick Mercier, propose;

Qu'une lettre de remerciements soit envoyée à Mme Carole Beaulieu pour ses années de services pour la Municipalité.

Résolu à l'unanimité.

- 14.4 Christian Généreux** a reçu un Méritas pour souligner sa formation au Pavillon de l'Avenir de Rivière-du-Loup en entretien général d'immeubles dans le volet « Bâtiment et travaux publics ».

M. Denis Moreau, propose;

130-2015

Qu'une lettre de félicitations soit envoyée à M. Christian Généreux.

Résolu à l'unanimité.

- 14.5 École J.-C. Chapais**

CONSIDÉRANT QUE

Mme Karine Bernier, directrice de l'école en compagnie de Mme Caroline Boutin, présidente du Conseil d'établissement sont venues présenter le projet de réfection du Parc École;

CONSIDÉRANT QUE

le coût du projet est estimé à 21 400 \$;

CONSIDÉRANT QUE

Mme Bernier a confirmé que l'École assumera les coûts du paillis, soit un montant de 4 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE

la municipalité a prévu dans son budget 2015 une aide financière de 2 000 \$;

131-2015

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par M. Christian Lévesque

Et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter que la municipalité apporte un appui financier de l'ordre de 2 000 \$.

- 14.6 Protocole d'entente – Cercle de Fermières de Saint-Denis**

Mme Annick Mercier, conseillère, informe les membres du conseil qu'elle remettra le protocole d'entente entre le Cercle de Fermières de Saint-Denis et la municipalité dûment signé.

M. Jean Dallaire, maire, invite les élus à participer au 5 à 7 du président d'honneur des fêtes du 175^e de Saint-Denis qui aura lieu au Complexe municipal le 13 juin prochain. Lors de cet événement, le tableau des commanditaires, qui ont contribué à la construction de l'édifice, y sera dévoilé.

15. Période de questions

Aucune question des contribuables présents n'entraîne une action ou l'adoption d'une résolution par le Conseil municipal.

16. Clôture et levée de la séance

132-2015

CONSIDÉRANT que tous les items inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par M. Denis Moreau

Et résolu à l'unanimité des membres présents de clôturer et de lever la séance à 21 h 12.

Signature du procès-verbal

M. Jean Dallaire, Maire

Anne Desjardins, Directrice-générale
et secrétaire trésorière



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

LISTE DES COMPTES À PAYER

ANNE DESJARDINS	87,20 \$
ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-DENIS	2 000,00 \$
BUREAUTIQUE COTE-SUD INC	628,60 \$
CAMIONNAGE ALAIN BENOIT	646,73 \$
COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT	824,88 \$
DECOR NEW LOOK ENR	2 032,76 \$
DOUBLE IMPEC INC.	643,86 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	427,68 \$
EAU LIMPIDE	81,00 \$
ÉCOLE J.C.- CHAPAIS	500,00 \$
FERME PIERRE GARON	6 340,24 \$
FONDATION DE L'HOPITAL N-D. DE FATIMA	100,00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	4,00 \$
GROUPE DYNACO	287,67 \$
INFORMATIQUE IDC	105,16 \$
MARTECH	78,18 \$
MICHEL MONTMIGNY INC	11,27 \$
MINISTRE DES FINANCES	33 909,00 \$
MRC DE KAMOURASKA	28,72 \$
MYCHELLE LÉVESQUE	100,00 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC	135,56 \$
RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST	4 606,92 \$
ROBERTO OUELLET EXCAVATION	371,36 \$
ROGER DUBÉ	223,05 \$
SADC	30,00 \$
SERRURERIE ALAIN DUMAIS INC	652,36 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC	228,94 \$
SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA	500,00 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	183,96 \$
VILLE DE SAINT-PASCAL	3 828,60 \$
WSP CANADA INC	7 502,12 \$
SOUS-TOTAL	67 099,82 \$

PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS DES DÉPENSES INCONTOURNABLES DU MOIS DE MAI 2015

SALAIRES (MAI 2015)	4 240,42 \$
REMISES GOUVERNEMENTALES (MAI 2015)	1 961,59 \$
CONCIERGERIE	1 010,00 \$
SSQ GROUPE FINANCIER	138,59 \$
VIDÉOTRON	145,39 \$
HYDRO-QUÉBEC	3 641,61 \$
FRAIS BANCAIRE	116,75 \$
SOUS-TOTAL	11 254,35 \$
GRAND-TOTAL	<u>78 354,17 \$</u>

Je, soussignée, Anne Desjardins, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Denis dispose de crédits suffisants aux budgets adoptés pour l'année 2015 pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont faites.

Saint-Denis, le 1er juin 2015

Annexe

Résolution

121-2015

Anne Desjardins
Directrice générale
Secrétaire trésorière

